

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie *

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2361 Société : 120084

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : MOUSSAOUI SIDI MOUEN

Date de naissance : 08.06.53

Adresse : 72 B 2ERIKTOUNI 9^e étage m^e 07 Casab

Tél. : 0676.35.97.87 Total des frais engagés : 491 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Oussama JABRI
Médecine Générale
ECHOGRAPHIE
81, Bd. Lalla Asmaâ-Sidi Moumen Jdid
tél: 022 70.74.11 CASABLANCA

Cachet du médecin : 20.6.2022

Date de consultation : 20.6.2022

Nom et prénom du malade : MOUSSAOUI SIDI MOUEN Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

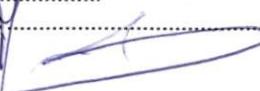
Nature de la maladie : SEROLOGIE DE LOS TROIS RONDELLES

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab Le : 21/06/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/6/2022	S	1	150,00	Docteur Chouaiq Médecine Générale Sidi Boughrara PHB Sidi B. Lalla Asmaâ Sidi Moulmen Jedid 022 70.74.14 - CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CHIRURGIE SPÉCIALE MARS	20/06/22	5843 + 15%	345

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D 00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 in each quadrant. The top row (maxilla) has teeth 1 through 8. The bottom row (mandible) has teeth 8 through 1. A vertical line labeled 'H' at the top separates the upper and lower arches. A horizontal line labeled 'D' on the left and 'P' on the right divides the arch into four quadrants: Upper Left (UL), Upper Right (UR), Lower Left (LL), and Lower Right (LR). Each tooth is represented by a circle with a number indicating its position relative to the quadrant.

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ouafâe JABRI

MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE

281, Boulevard Lalla Asmaâ

Sidi Moumen Jedid

CASABLANCA

(Au dessus Pharmacie As-Sabah)

Tél.: 05 22 70 74 14

الدكتورة وفاء الجابري

الطب العام
الفحص بالصدى

281، شارع للأسماء

سيدي مومن الجديد - الدار البيضاء

(فوق صيدلية الصباح)

الهاتف : 05 22 70 74 14

Casablanca, le :

20/6/2022

الدار البيضاء في

M^r MOUSSAOUI Sidi Mourad.

Faune Sérologie Covid 19.

Docteur Ouafâe JABRI,
Médecine Générale
ECHOGRAPHIE
281, Bd. Lalla Asmaâ - Sidi Moumen Jedid
Tél: 05 22 70 74 14 CASABLANCA

LABORATOIRE
BIOLOGIE CHIMIQUE
Télé: 05 22 70 74 14
Analyses Médicales
MARS
Santé et Spécialités
Casablanca
Tél: 05 22 70 74 14

LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Spécialiste en biologie médicale

102, Av 2 Mars quartier des Hôpitaux (en face de KFC)

Tél : 0522 865 054 - Fax: 0522 864 844 - E-mail: laboanalyses2mars@gmail.com

TP : 36339707 - ICE : 002 117477000018 - INPE : 093062271 - IF : 26070433 - CNSS : 1088383

RIB:021780000019002708996357

Facture

CASABLANCA , le 21/06/2022

N° facture : 22-06046

Édité le : 21/06/2022

Patient : Mr MOUSSAOUI Sidi Mourad

Date prélèvement 20/06/2022 17:30

Analyses	Nombre B	Montant
COVID Sérologie	243	325,62
Total B	243	325,62
APB	1,0	15,00
Total		340,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Trois cent quarante dirhams***





مختبر 2 مارس للتحليلات الطبية

LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

DR. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Ancien Docteur Biogiste
au CHU Ibn Rochd - Casablanca

د. بشقرون محمد لطفي

دكتور إحياني سابق

بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

Prélèvement du: 20/06/2022 17:30
Edition du : 21/06/2022
CIN : B9016

Mr MOUSSAOUI Sidi Mourad
Dossier N° : 200622-159

Date de Naissance : 08/06/1953

Page : 1 / 1



SEROLOGIE INFECTIEUSE

Valeurs Usuelles

Antériorité

SEROLOGIE COVID-19 IgG/IgM

(Tech. Chimiluminescence CL1000i)

IgM : SEROLOGIE NEGATIVE

Indice IgM : 0,37 COI (Inférieur à 1)

IgG : SEROLOGIE POSITIVE

Indice IgG : 87,40 U/ml (Inférieur à 10)

Commentaire : Ce test est destiné à aider à l'identification d'individus immunisés contre le coronavirus SARS-CoV-2, suite à une infection récente ou antérieure. Les anticorps IgG anti-SARS-CoV-2 sont généralement détectables dans le sang plusieurs jours après l'infection initiale, bien que la durée pendant laquelle ces anticorps restent présents dans l'organisme après l'infection n'est pas encore bien caractérisée.

A ce stade, les recherches internationales n'ont pas encore déterminé la durée de la persistance des anticorps après l'infection, ni si la présence d'anticorps confère une immunité contre le SARS-CoV-2. Un individu peut avoir un virus détectable par test PCR pendant plusieurs semaines après la conversion sérologique. Ce test ne doit pas être utilisé pour le diagnostic de l'infection aiguë par le SARS-CoV-2. Si une infection récente est suspectée, un test PCR est nécessaire.

Conclusion : Immunisation ancienne anti SARS-CoV-2



Horaires d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30

102, Av 2 mars Quartier des Hôpitaux (en face de KFC) Casablanca

Tél: +212 522 865 054 - Fax : +212 522 864 844 - Urgences : +212 771 090 961 - Email : laboanalyses2mars@gmail.com

IF : 26070433 - CNSS : 1088382 - TP : 36339707 - INPE : 093062271 - ICE : 002117477000018